

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
14 février 2018**

PUBLIE LE : 15 février 2018

**Délibération n°140218-4 : Demande de subvention auprès de la Région Ile De France – Direction
de la culture et du Patrimoine**

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le 29 janvier deux mille dix huit par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU LUNDI 29 JANVIER 2018 - NON QUORUM

PRESENTS

MARLY LE ROI Jean-françois PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE

L'an deux mille dix-huit, le quatorze février à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le huit février, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 FÉVRIER 2018

PRESENTS

LOUVECIENNES Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Jean-Michel ARBASSETTE, Directeur adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

| | | |
|--|---|------------------------------|
| <i>Nombre de communes</i> | : | 2 |
| QUORUM | : | <i>Pas nécessaire</i> |
| <u>Délégués présents</u> | : | 4 |
| <u>Délégués comptant pour le vote</u> | : | 4 |

SI MUSEE PROMENADE / CS -140218-4

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE DE FRANCE – DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Musée-Promenade,

CONSIDERANT que, suite à l'important sinistre d'octobre 2016, le comité syndical a validé la rénovation du musée, la refonte du parcours du visiteur, et la modernisation de ses services,

CONSIDERANT que l'enveloppe prévisionnelle de ce projet de rénovation a été estimée à 1 044 476, 40 € TTC et qu'elle sera inscrite au budget de l'année 2018,

CONSIDERANT que la Région Ile-de-France propose un dispositif d'aide aux Musées de France dans le cadre de leur rénovation,

CONSIDERANT que le comité syndical financera le projet de rénovation en sollicitant d'autres partenaires publics : Conseil Départemental des Yvelines, Ministère de la Culture, DRAC Ile-de-France et le Fonds régional pour le Tourisme,

CONSIDERANT que le montant de la subvention sollicitée est au taux maximal de 30 % du coût HT des dépenses éligibles soit 223 644, 10 €.

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade, de solliciter une subvention de la Région Ile-de-France dans le cadre de la rénovation de l'établissement,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à solliciter une demande de subvention à la Région Ile-de-France, au taux maximal de 30 % du coût des dépenses éligibles.

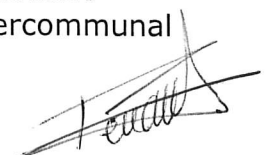
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à la demande de subvention.

Fait à Marly-le-Roi, le 14 FEV. 2018

Transmis en préfecture et affiché le 15 FEV. 2018

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal



Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20180215-140218-4-DE
Date de télétransmission : 15/02/2018
Date de réception préfecture : 15/02/2018